

Spécial Mars 2004

JOURNAL OFFICIEL
DE LA
REPUBLIQUE DU MALI

**LES ETATS FINANCIERS DE LA
BCEAO POUR L'EXERCICE CLOS
AU 31 DECEMBRE 2002**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

**ETATS FINANCIERS DE LA BCEAO
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002**

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(en millions de F CFA)

ACTIF	NOTES	31/12/2002	31/12/2001
Avoirs en Or	4	236 299	231 323
Fonds Monétaire International	5	35 074	34 615
Avoirs en monnaies étrangères	6	3 394 066	2 861 239
Créances/Banques et Etablissements Financiers	7	25 302	54 292
Créances/Trésors Nationaux	8	525 628	544 685
Opérations p/c Trésors Nationaux	9	855 028	856 176
Participations	10	22 924	21 245
Immobilisations	11	134 241	137 814
Comptes d'ordre et Divers	12	443 113	416 361
Total		5 671 675	5 157 750

BILAN AU 31 DECEMBRE 2002

(en millions de F CFA)

PASSIF	NOTES	31/12/2002	31/12/2001
Billets et Monnaies en circulation	13	2 148 747	1 839 483
Comptes courants créditeurs	14	1 045 794	839 662
Transferts à exécuter	15	9 598	11 237
Engagements en monnaies étrangère	16	10 000	23 395
Fonds Monétaire International	17	981 751	1 027 269
Capital et Réserves	18	859 313	850 504
Provisions pour risques	19	66 247	62 218
Résultat	20	17 519	35 551
Comptes d'ordre et Divers	21	532 706	468 431
Total		5 671 675	5 157 750

COMPTES DE PERTES ET PROFITS**AU 31 DECEMBRE 2002**

		(en millions de F CFA)	
	NOTES	31/12/2002	31/12/2001
1. Produits d'intérêts		139 430	182 382
2. Charge d'intérêts		11 835	12 441
3. Résultat net d'intérêts (1-2)	22	127 595	169 941
4. Gains de change		12 303	1 498
5. Pertes de change		33 174	24 574
6. Résultat de change (4-5)	23	(20 871)	(25 076)
7. Produits des commissions		0	0
8. Charges de commissions		2 472	4 260
9. Résultat des commissions (7-8)	24	(2 472)	(4 260)
10. Produit net bancaire (3+6+9)		104 252	140 605
11. Autres produits ordinaires		12 740	1 338
12. Autres charges ordinaires		0	8
13. Entretien de la circulation		19 732	14 031
14. Frais généraux		60 864	55 479
15. Résultat brut d'exploitation (10+11-12-13-14)		36 396	72 425
16. Dotations nettes		22 582	32 875
17. Résultat d'exploitation (15-16)		13 814	39 550
18. Produits hors exploitation		4 962	7 291
19. Charges hors exploitation		1 257	11 290
20. Résultat hors exploitation (18-19)		3 705	(3 999)
Résultat net (17+20)	25	17 519	35 551

ETAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**AU 31 DECEMBRE 2002**

Capital appelé en fin d'exercice 2001	134 120
Augmentation de capital	-
Libération de capital sur souscription antérieure	-
Capital appelé en fin d'exercice 2002 (1)	134 120
Prime de fusion en fin d'exercice 2001	43 587
Affectation de la prime de fusion	-
Prime de fusion de l'exercice	-
Prime de fusion en fin d'exercice 2002 (2)	43 587
Réserves en fin d'exercice 2001	302 903
Réserves statutaires	5 333
Réserves générales	9 186
Réserves spéciales réévaluation or	(6 936)
Réserves spéciales réévaluation du 11 janvier 1994	-
Réserves sur risques de refinancement	1 227
Ecart de réévaluation immeubles	-
Réserves en fin d'exercice 2002 (3)	311 713
Report à nouveau en fin d'exercice 2001	369 893
Affectation du report à nouveau	-
Augmentation du report à nouveau	-
Report à nouveau en fin d'exercice 2002 (4)	369 893
Fonds propres en fin d'exercice 2002 (1+2+3+4)	859 313

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2002**

	2002	2001
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
+ Intérêts et commissions perçus	169 900	197 943
- Intérêts commissions versés	(48 738)	(54 574)
Recouvrement de créances antérieurement passées en pertes	(714)	(5 665)
- sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(80 596)	(69 510)
- Dotations aux amortissements et aux provisions	(23 297)	(38 539)
+ Bénéfice d'exploitation avant variation des actifs d'exploitation (a)	16 555	29 655
(Augmentation) ou diminution des actifs d'exploitation (b)	(1 364)	76 770
- Avoirs en or	(4 976)	(30 835)
+ Position de réserve	177	357
- DTS détenus	(635)	(5 549)
- Créances sur les Etablissements de crédit	28 990	51 403
+ Créances sur les Trésors nationaux	19 057	(32 978)
+ Créances FMI pour le compte des Etats	1 148	20 977
- Autres créances d'exploitation	(45 125)	73 397
Augmentation ou (diminution des passifs d'exploitation (c)	532 514	441 956
+ Billets et monnaies émis	309 264	273 614
+ Comptes courants et dépôts	206 132	231 071
- Transferts à exécuter	(1 638)	(21 164)
- Dettes FMI pour le compte des Etats	(45 518)	(62 648)
+ Autres dettes d'exploitation	64 274	21 083
+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'exploitation (1) = (a+b+c)	547 705	548 382
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT		
- Acquisition d'immobilisations	(8 536)	(4 016)
+ Produits de cession d'éléments d'actifs	29	19
+ Dividendes reçus	221	213
- Flux de trésorerie net provenant de l'activité d'investissement (2)	(8 286)	(3 784)
ACTIVITE DE FINANCEMENT		
+ Réserve statutaire	5 333	4 649
+ Réserve générale	9 186	5 395
Réserve de réévaluation or.	(6 937)	19 150
+ Provisions pour risques	1 227	3 253
- Dividendes versés aux Etats	(12 000)	(12 000)
- Commissions versées aux Etats	(3 401)	(2 401)
+ Flux de trésorerie net provenant de l'activité de financement (3)	(6 592)	18 045
= Variation nette de trésorerie (4) = (1+2+3)	532 827	562 643
+ Trésorerie à l'ouverture de l'exercice (5)	2 861 239	2 298 597

NOTE I – INFORMATIONS GENERALES

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est un établissement public international constitué entre les Etats Membres (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) par le traité du 12 mai 1962, amendé le 14 novembre 1973. Son capital n'est pas divisé en actions. Il est détenu à parts égales par les huit Etats Membres.

Les opérations de la BCEAO se rattachent d'une part, à l'organisation et à la gestion du système monétaire, bancaire et financier de l'espace communautaire, et d'autre part, à la centralisation et à la gestion des réserves de change de l'Union. En sa qualité d'Institut d'émission, la BCEAO a le privilège d'émettre les signes monétaires, billets et monnaies métalliques ayant cours légal et libératoire dans les Etats membres de l'UMOA. Dans le cadre des opérations génératrices de l'émission, elle peut effectuer, entre autres, pour son compte ou pour compte de tiers, toutes les opérations sur l'or, moyens de paiement et titres libellés en monnaies étrangères.

De même, conformément à ses statuts, la BCEAO peut détenir des créances sur les banques, les établissements financiers et les Trésors Nationaux.

Outre l'émission des signes monétaires et l'exécution des opérations génératrices de l'émission monétaire, la BCEAO peut ouvrir dans ses livres des comptes aux Trésors Nationaux, aux établissements de crédit, aux institutions financières internationales, aux établissements et collectivités publics et effectuer pour leur compte les transferts qui lui sont demandés.

Elle peut également prendre des participations au capital d'établissements ou d'organismes dont l'activité présente un intérêt général pour un ou plusieurs Etats de l'UMOA, acquérir, vendre ou échanger des immeubles, prendre ou céder des participations dans des sociétés immobilières pour satisfaire les besoins de son activité ou pour pourvoir au logement de son personnel.

En sa qualité d'agent financier des Etats, la BCEAO apporte son concours aux Gouvernements des Etats Membres par la tenue des comptes des Trésors nationaux, dans l'exécution de leurs opérations financières extérieures en général, et celles avec les Institutions de Bretton Woods en particulier, ainsi que dans la gestion de la dette publique extérieure et intérieure des Gouvernements des Etats qui en font la demande.

Pour l'exécution de ces opérations, la BCEAO est organisée en un réseau comportant un Siège, huit Agences Principales et quinze Agences Auxiliaires. Ce réseau comprend en outre une Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération, une Représentation auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et le Secrétariat de la Commission Bancaire de l'UMOA.

NOTE 2 – CADRE COMPTABLE ET PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**Cadre comptable**

Conformément à l'article 61 de ses statuts, les opérations de la Banque Centrale sont exécutées et comptabilisées selon les règles et usages commerciaux et bancaires.

Les points particuliers pour lesquels les normes IAS n'ont pas été appliquées sont signalés dans les notes aux états financiers.

Présentation des états financiers

Les états financiers de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ont été élaborés sur la base des coûts historiques. Ils sont libellés en Francs de la Communauté Financière Africaine (Francs CFA), dont la parité fixe par rapport à l'Euro est de : 1 euro = 655,957 F CFA.

Ils sont présentés selon les formes généralement reconnues et acceptées par la communauté financière internationale, notamment les normes de l'IASB.

NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes comptables de la BCEAO sont conformes aux principes généralement acceptés.

Les méthodes d'évaluation et de comptabilisation

Produits et charges

Les produits et les charges sont pris en compte au cours de l'exercice pendant lequel ils sont réalisés ou acquis.

Avoirs en or

A l'acquisition, les dépenses sont comptabilisées au cours du jour de la transaction.

Le stock d'or détenu est évalué sur la base de la moyenne trimestrielle des cours de l'once d'or à la Bourse de Londres. L'écart de réévaluation de l'or est directement comptabilisé dans les comptes de réserves.

Avoirs et dettes en monnaies étrangères

Une comptabilité séparée est tenue dans chacune des devises utilisées par la Banque Centrale pour ses transactions. Les créances et les dettes libellées dans chaque devise sont évaluées périodiquement au cours de clôture.

Les différences entre les montants résultant de la réévaluation des comptes de positions de change et ceux inscrits dans les comptes de contre valeur de positions de change sont imputées au compte de résultat, sauf pour les positions en droits de tirage spéciaux (DTS) et en Unité de Compte de l'Afrique de l'Ouest (UCAO).

Les différences de change résultant de la conversion des opérations libellées en droits de tirage spéciaux et en UCAO sont inscrites dans des comptes de réévaluation. En cas de perte potentielle, une provision est constituée à due concurrence. Les profits potentiels ne sont pas pris en compte.

Titres de participation

Les titres de participation détenus par la Banque sont évalués à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur inscrite au bilan est inférieure à la quote-part dans la situation nette de la société émettrice, une provision est constituée.

Stocks de billets et monnaies non émis

A l'achat, les dépenses sont comptabilisées dans les comptes de charges au coût de revient.

A la clôture, les signes monétaires non émis sont traités comme des stocks. Le traitement consiste à évaluer, au coût moyen pondéré, le stock de billets et monnaies non émis et à ajuster le compte de charge de l'exercice par l'annulation du stock initial et la constatation du stock final.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les acquisitions inférieures à 100 000 F CFA sont enregistrées aux comptes de charges.

Les réévaluations sont faites sur la base des coûts de remplacement ou à dire d'expert.

L'écart de réévaluation est imputé aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations et est amorti.

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire sur la base de la durée de vie utile estimée de l'immobilisation.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- terrains :	Non amortissable
- constructions :	5 %
- matériels et mobiliers :	20 à 25 %
- matériels de transport :	33,3 %
- logiciels :	25 %

Erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables

La correction d'erreur fondamentale est imputée au compte de résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur est découverte. Les données comparatives sont ajustées pour tenir compte de l'incidence de la correction.

Les incidences de changement de méthodes comptables sont comptabilisées au compte de résultat.

La centralisation des comptes

Les situations comptables des Agences Principales, des Agences Auxiliaires, de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération, de la Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA font l'objet d'une centralisation au Siège.

Pour fait de crise socio-politique, les états financiers des agences de Bouaké et de Korhogo ont été arrêtés au 10 septembre 2002 et ceux de Man le 20 octobre. L'impact très limité de ces événements fait l'objet d'une provision pour risque de dégradation du patrimoine de 300 millions de F CFA.

Audit et approbation des comptes sociaux

Au terme de l'exercice social, les comptes arrêtés le 31 décembre, sont soumis, dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice, à l'approbation du Conseil d'Administration sur rapports des Contrôleurs, conformément aux dispositions de l'article 63 des statuts de la BCEAO.

Le contrôle des comptes de la BCEAO est institué par l'article 64 de ses statuts qui stipule que « le contrôle des comptes est assuré par les Contrôleurs Nationaux chargés de contrôler les comptes particuliers des agences d'un Etat et un Commissaire Contrôleur chargé de centraliser les observations des Contrôleurs Nationaux et de vérifier la comptabilité centralisée de la Banque Centrale ».

Le Commissaire Contrôleur est chargé des comptabilités du Siège, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire, de la Représentation auprès de la Commission de l'UEMOA et de la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération.

BILAN ACTIF**NOTE 4 – AVOIRS EN OR**

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Or en dépôt au Siège	24 132	24 795
Or détenu à la Banque de France	212 167	206 528
	<u>236 299</u>	<u>231 323</u>

La variation de l'exercice résulte de l'effet conjugué de l'augmentation de la quantité d'or acquise par la Banque (+ 1721,94 kg) et de la baisse du cours moyen de réévaluation de l'once d'or (201 582 F CFA au 31 décembre 2002 contre 207 119 F CFA au 31 décembre 2001).

NOTE 5 – FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Position de Réserve	26 817	26 994
DTS détenus	8 257	7 621
	35 074	34 615

La position de réserve s'analyse comme suit :

	31/12/02	31/12/01
Quotas FMI	790 023	800 561
FMI, Compte n°1	-766 237	-776 888
Tirages ordinaires	3 031	3 321
Autres tirages	0	0
	26 817	26 994

Les opérations de la BCEAO avec le FMI (le Fonds) sont régies par la convention signée avec les Etats membres de l'UMOA le 24 septembre 1981. Conformément à cet accord, la Banque Centrale assure les fonctions d'agent financier de ces pays auprès du FMI telles que définies par l'article 5, section 1 des statuts du Fonds. Elle sert de dépositaire des avoirs du FMI en Francs CFA, en application de l'article 23, section 2 des statuts de cette Institution.

Les principales clauses financières de cette convention sont exposées ci-après.

La BCEAO conserve pour elle les tirages sur la tranche de réserve en contrepartie de la libération des quotes-parts au Fonds des Etats. Les cessions de DTS destinées à la reconstitution ou au renforcement des réserves de change globales de l'UMOA sont faites à son profit.

La BCEAO prend en charge les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et leur rétrocède la contrepartie en Francs CFA, calculée au cours de jour de l'opération, dans les cas suivants :

- les tirages sur les ressources destinées au financement de correction de déséquilibres, d'assainissement économique et financier, d'opérations d'investissement ou de restructuration de l'économie ;
- les utilisations de ressources dans le cadre d'accords soumis à la réalisation de critères de performance ;
- les tirages dont l'objet est de suppléer à des baisses des recettes de l'Etat ;
- les opérations destinées à honorer les engagements particuliers des Etats, notamment les accords internationaux de produits de base.

La BCEAO s'acquitte des intérêts et commissions perçus par le Fonds sur les tirages dont la contrepartie n'est pas mise à la disposition des Etats et du montant du principal à la rembourser.

La BCEAO, agissant pour le compte des Etats, exécute toutes les opérations et transactions avec le Fonds, honore tous les versements (DTS, devises et Francs CFA) résultant des obligations contractées par les Etats en leur qualité de membres du FMI, conserve les versements en devises effectués par le Fonds en faveur des Etats et libère la contrepartie en monnaie de son émission.

La BCEAO prend en charge les commissions, les frais divers et les différences de change enregistrés lors des opérations avec le FMI.

La BCEAO rembourse aux Etats ; la contre-valeur en Francs CFA, les bonifications d'intérêts accordées par le Fonds pour l'utilisation de ses concours.

NOTE 6 – AVOIRS EN MONNAIES ETRANGERES

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Avoirs en monnaies de la Zone Franc	3 241 135	2 712 934
Correspondants en dehors de la Zone Franc	152 917	148 282
Créances rattachées (intérêts courus)	14	23
	3 394 066	2 861 239

L'Institut d'émission centralise et gère les réserves officielles de change des Etats membres de l'UMOA. En vertu d'une convention signée le 4 décembre 1973 entre l'Etat français et les pays de l'Union, une partie de ses avoirs extérieurs sont déposés dans un Compte d'Opérations ouvert dans les livres du Trésor français. Au 31 décembre 2002, le solde de ce compte s'élève à 3 240 102 millions de F CFA ;

Le reste des avoirs en monnaies étrangères représente des avoirs chez des correspondants étrangers (Europe de l'ouest, Japon, Canada, USA) et l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO).

NOTE 7 – CREANCES SUR LES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Effets pris en pension	15 235	25 233
Créances consolidées et Découvert	10 011	28 773
Créances rattachées (intérêts courus)	56	286
	25 302	54 292

Les créances consolidées et Découvert concernent des avances sur Titres d'Etat détenus par les banques Côte d'Ivoire (9 935 millions de F CFA) et un découvert accidentel de la Banque Internationale de Guinée Bissau (76 millions de F CFA).

NOTE 8 – CREANCES SUR LES TRESORS NATIONAUX

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Créances monétaires sur Trésors Nationaux	417 306	415 987
Créances financières sur Trésors Nationaux	108 322	128 698
	525 628	544 685

Les créances monétaires sont constituées des avances à court terme accordées aux Trésors Nationaux (découvert en compte courant, créances sur titres d'Etat, etc.).

Les créances financières concernent les créances sur position extérieure débitrice des Etats, la créance sur le Mali au titre du complément aux Fonds propres, les droits d'entrée dus par la Guinée Bissau et les dépenses en attente de couverture (taxes à récupérer, dépenses diverses).

NOTE 9 – OPERATIONS POUR COMPTE DES TRESORS NATIONAUX

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Fonds Monétaire International	773 891	783 460
Concours des Gouvernements étrangers (dépôt Koweït)	81 137	72 716
	855 028	856 176

Le poste Fonds Monétaire International s'analyse comme suit :

	31/12/02	31/12/01
Tranches de Crédit	2 845	3 074
Autres concours (FAS, FRPC)	769 387	775 015
Réévaluation au 11/01/94	1 659	5 371
	773 891	783 460

NOTE N° 10 : ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2002

PAYS	ORGANISMES	B R U T				PROVISIONS				NET
		31/12/01	+	-	31/12/02	31/12/01	+	-	31/12/02	31/12/02
<u>BURKINA</u>	BACB (ex CNCA)	400			400					400
	Mines de Guiro	400			400	400			400	0
<u>COTE D'IVOIRE</u>	BIDI	261			261	261			261	0
	CCI	1 600			1 600	1 600			1 600	0
	BNDA	508			508	508			508	0
	CAISSE STABILI	N/S			N/S	N/S			N/S	N/S
<u>MALI</u>	BNDA	300			300					300
	BDM SA	600			600					600
<u>NIGER</u>	BDRN	1 033			1 033	1 033				0
	Crédit du Niger	157			157	157				0
	SONIBANK	200			200					200
<u>SENEGAL</u>	CNCA	345			345					345
	BHS	100			100					100
	BNDS	150			150	150			150	0
	SOFISEDIT	210			210	210			210	0
	SONAGA	15			15	15			15	0
	SONEPI	10			10	10			10	0
	SICAP	N/S			N/S	N/S			N/S	N/S
	SOSEPRA	5			5	5			5	0
<u>TOTO</u>	Bque Togolaise de Déve.	613			613					613
	CNCA	200		200	0	200		200		0
<u>SIEGE</u>	BOAD	18 000	1 679		19 679					19 679
	C2I	2 356			2 356	2 356			2 356	0
	AFREXIMBANK	687			687					687
	CIRP	N/S			N/S					N/S
TITRES DE PARTICIPATION LIBERES		28 150	1 679	200	29 629	6 905	0	200	6 705	22 924
SIEGE	BOAD	143 600	316	1 679	142 237					142 237
	AFREXIMBANK	1 031			1 031					1 031
TITRES DE PARTICIPATION NON LIBERE		144 631	316	1 679	143 268					143 268

NOTES N°11 : SITUATION CENTRALISEE DES COMPTES D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2002

	Terrains	CONSTRUCTIONS			AMENAGEMENTS		Matériel automobile	Matériel De transport	Logiciel	Mat.Mo.	Immo en cours dépôt et caution autre AA/	TOTAL
		Imm. Fonct.	Imm. Habit.	Autres Imm.	Imm. Fonct.	Imm. Habit.						
Balance au 31/12/01												
Valeurs brutes	6 965	167 731	8 200	581	11786	1 365	2 852	11	3 082	23 477	21 490	247 540
Cumul des amortissements	0	-75 118	-4 761	-118	-6544	-1177	-2351	-6	-1984	-17667		-109726
Valeur nette comptable	6 965	92613	3439	463	5242	188	501	5	1098	5 810	21 490	137814
Mouvements 2002												
Solde d'ouverture	6 965	92613	3439	463	5242	188	501	5	1098	5 810	21 490	137814
Acquisitions	200	16401		1746	1569	43	281	3	5	7 392	7 045	34685
Réévaluation												0
Valeur Comptable nette des sorties		49										49
Reclassement Immo en cours											-23725	-23725
Amortissement de l'exercice	0	-8805	-278	-87	-1248	-196	-367		-677	-2924		-14582
Total	7165	100258	3161	2122	5563	35	415	8	426	10278	4 810	134241
Balance au 31/12/2002												
Valeurs brutes	7165	184132	8200	2327	13355	1408	3 133	14	3 087	30 869	4 810	258500
Amortissement cumulés	0	-83874	-5039	-205	-7792	-1373	-2718	-6	-2 661	-20 591	0	-124259
Valeur nette au 31/12/2002	7165	100258	3161	2122	5563	35	415	8	426	10 278	4 810	134241

NOTE 12 – COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Ajustements crédits FMI	101 088	137 787
Comptes d'ajustement devises	23 482	19 660
Produits divers à encaisser	40 917	40 838
Stock de matériel d'émission	14 728	5 332
Valeurs à l'encaissement	21 266	20 350
Prêts et avances au personnel	24 011	19 423
Opérations à régulariser	1 029	868
Participations non libérées	143 268	144 631
Autres comptes d'ordre	73 324	27 472
	443 113	416 361

Les Ajustements Crédits FMI se décomposent comme suit :

	2002	2001
Différence de réévaluation FMI (G.Bissau)	186	247
Ajustement réévaluation FMI (G. Bissau)	872	872
Ajustement compte de réévaluation FAS	2 755	6 136
Ajustement compte de réévaluation FASR	7 693	7 693
Ajustement compte de facilité d'ajustement structurel renforcé	89 582	122 839
	101 088	137 787

Les produits divers à encaisser représentent la garantie de change de l'exercice 2001.

Le stock de matériel d'émission est constitué de billets et pièces non encore émis au 31 décembre 2002 valorisés au coût moyen pondéré.

Les participations non libérées concernent la BOAD (142 237 millions de F CFA) et Afreximbank (1 031 millions de F CFA). Le même montant figure en compte d'ordre au passif au compte Participations, Capital appelé (note 21).

BILAN PASSIF**NOTE 13 – BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION**

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Billets en circulation	2 084 313	1 777 019
Monnaies en circulation	64 434	62 464
	2 148 747	1 839 483

NOTE 14 – COMPTES COURANTS CREDITEURS ET DEPOTS

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Banques et Institutions communes étrangères	98 957	89 546
Banques et Institutions communes à l'Union	67 558	62 768
Banques inscrites dans les Etats	457 781	306 247
Etablissements financiers inscrits dans les Etats	1 442	930
Trésors Nationaux et autres comptes publics	378 604	327 179
Autres comptes de dépôts	41 452	52 992
	1 045 794	839 662

Les soldes s'analysent comme suit :

a) Banques et Institutions étrangères

	31/12/02	31/12/01
Comptes courants ordinaires	93 276	83 549
FMI Compte n°2	22	36
Dépôts à échéance	5 654	5 955
Dettes rattachées (intérêts courus)	5	6
	<hr/>	<hr/>
	98 957	89 546

b) Banques et institutions communes à l'Union

	31/12/02	31/12/01
Comptes courants ordinaires	11 295	18 917
BOAD, divers comptes de dépôts	42 381	30 472
Caisses retraite (CRRAE et RCPNC)	9 265	9 199
CRRAE, Remboursement prêt BCEAO	3 752	3 936
Divers	557	35
Dettes rattachées (intérêts courus)	308	209
	<hr/>	<hr/>
	67 558	62 768

c) Banques, Etablissements Financiers et Trésor Nationaux et autres comptables publics.

Les montants inscrits concernent principalement des comptes courants ordinaires.

d) Autres comptes de dépôts

	31/12/02	31/12/01
Dépôts du personnel	4 735	3 156
Dépôts divers (organismes publics)	29 349	42 475
Fonds de Solidarité Africain	7 278	7 278
Divers	43	42
Dettes rattachées	47	41
	<hr/>	<hr/>
	41 452	52 992

NOTE 15 – TRANSFERTS A EXECUTER

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Transferts UMOA Extérieur émis	2 070	(231)
Transferts Extérieur UMOA reçus	486	6 295
Dispositions intra UMOA	6 005	3 958
Dispositions internes	1 037	1 215
	9 598	11 237

Il s'agit des encours de transferts et dispositions à exécuter au 31 décembre 2002.

NOTE 16 – ENGAGEMENTS EN MONNAIES ETRANGERES

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Correspondants hors Zone Franc	998	0
Correspondants dans la Zone Franc	7 009	22 960
Emprunt – IDA	1 993	435
	10 000	23 395

Le montant de l'emprunt IDA correspond aux sommes décaissées par la Banque Mondiale sur le financement mis en place dans le cadre du projet de Réforme des Systèmes et Moyens de Paiement.

NOTE 17 – FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
FMI Tirages ordinaires	3 031	3 321
DTS alloués	109 500	110 960
Autres concours (FAS, FRPC)	869 220	912 988
	981 751	1 027 269

Les commentaires sur la position vis-à-vis du FMI ont été développés dans la note n°5.

NOTE 18 – CAPITAL ET RESERVES

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Capital social	134 120	134 120
Prime de fusion	43 587	43 587
Réserves statutaires	55 854	50 521
Réserve Générale	33 900	24 799
Réserve spéciale Réévaluation 11/01/94	18 900	18 900
Réserves spéciale Réévaluation Or 11/01/94	75 579	63 366
Ecart de réévaluation Immeubles	106 584	106 584
Réserve/Risques de Financement	20 811	19 584
Report à nouveau	369 893	369 893
Ecart spécial de réévaluation Or	0	19 150
	859 313	850 504

Le capital social n'est pas divisé en actions. Il est souscrit à parts égales entre les huit Etats membres.
Les comptes de capitaux propres ne tiennent pas compte de la répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 19 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Provisions pour risques	5 489	5 153
Provisions ajustement des engagements envers le FMI	24 857	21 682
Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	14 857	13 893
Provisions pour engagements de retraite	21 044	21 490
	66 247	62 218

NOTE 20 – RESULTAT

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Résultat en attente d'affection	17 519	35 551

NOTE 21 – COMPTES D'ORDRE ET DIVERS

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
Ajustement comptes FMI	1 855	4 066
Valeurs à l'encaissement non disponibles	27 369	20 581
Fonds de réévaluation Devises	138 511	149 402
Fonds de financement d'actions communautaires	32 059	30 059
Fonds d'actions spécifiques	14 336	15 781
Fonds pour risques bancaires généraux	48 000	48 000
Créditeurs Divers Etats	16 410	12 172
Opérations à régulariser Passif	2 815	6 908
Participations, Capital non appelé	143 364	144 940
Structure Commune de solidarité	24 000	16 000
Autres comptes d'ordre Passif	83 717	20 522
	532 706	468 431

Le Fonds de Réévaluation des Devises a été créé par décision du Conseil des Ministres du 02 juillet 1998. Il est destiné à la couverture du risque de change encouru par la Banque Centrale.

Le Fonds de financement d'Actions Communautaires a été créé en avril 2000 pour venir en soutien des actions d'intégration économique des pays membres de l'UMOA que les Autorités de la BCEAO pourraient décider de mettre en œuvre.

Le Fonds d'Actions Spécifiques a été en avril 2000 et sert au financement des actions que les Autorités de la Banque pourraient décider de mettre en œuvre en faveur du personnel.

Le Fonds de Risques Généraux Bancaires est constitué par des ressources affectées à la couverture de l'exposition aux risques inhérents aux opérations bancaires. Il a été créé en avril 2000 et est doté lorsque des raisons de prudence l'imposent.

Les Fonds créés sont alimentés par dotation en compte de résultat et non par affectation du résultat de l'exercice, comme recommandé par les normes IAS. Toutefois, les dotations effectuées aux Fonds sont soumises à l'approbation du Conseil d'Administration.

Le poste Participations, Capital non appelé a fait l'objet d'un commentaire dans la note n°12 relative « Comptes d'ordre et divers – Actifs ».

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

Les produits et les charges sont classés en trois catégories :

- les produits et charges d'exploitation bancaire liés aux fonctions de gestion des réserves de change, de banque des Etats et de banque des banques ;
- les frais généraux, les dotations aux amortissements et provisions ;
- les produits et charges exceptionnels, les recettes et dépenses sur exercices antérieurs.

Les éléments du compte de résultat sont classés de façon à faire ressortir sept niveaux de soldes de gestion significatifs et le résultat net de l'exercice.

NOTE 22 – REVENUS D’INTERETS

Les réserves de change officielles des huit Etats membres sont gérées par la Banque Centrale.

Les produits d’intérêts sont essentiellement constitués :

- de la rémunération des avoirs extérieurs en dépôt dans le Compte d’Opérations, tenu en euro ouvert dans les livres du Trésor français en vertu de la Convention de Compte d’Opérations ;
- du placement de la trésorerie de la Banque Centrale, principalement auprès de la BRI ;
- des produits sur les opérations de crédit ;
- des intérêts acquis sur les DTS détenus.

Les charges d’intérêt incluent :

- les intérêts servis aux dépôts ;
- les intérêts et agios versés au FMI ;
- les intérêts liés aux opérations de crédit ;
- les charges financières payées aux correspondants étrangers.

Ces revenus peuvent s’analyser comme suit :

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
1 – PRODUITS D’INTERETS	139 430	182 3 82
PRODUITS SUR LES AVOIRS EXTERIEUS	128 340	169 991
- compte d’opérations	126 147	118 484
- Garantie de change	0	40 625
-Intérêts sur avoirs en devises	2 193	10 882
*Produits en D.T.S.	410	639
*Produits en autres devises	1 783	10 243
PRODUITS SUR OPERATIONS DE CREDIT	11 090	12 391
- Refinancement	874	1 452
- Titrisation	104	635
- Découvert du Trésor	8 618	8 610
- Intérêts dépassement Concours Trésor	375	267
- Intérêts solde déb. Banques et Etablissements fin.	0	3
- Intérêts solde déb. Créances gelées & conso.	300	307
- Produits sur avances Titres d’Etat	621	715
- Pénalités sur Réserves obligatoires	198	402
2 – CHARGES D’INTERETS	11 835	12 441
- Intérêts versés aux Trésors Nationaux	6 233	5 555
- Intérêts versés aux autres organismes	2 829	2 918
- Intérêts sur Titres d’Etat	2 728	3 409
- Intérêts sur Bons BCEAO émis	45	559
3 – RESULTAT NET D’INTERETS (1 – 2)	127 595	169 941

NOTE 23 – REVENUS DE CHANGE

Le résultat de change se présente comme suit :

	(en millions de F CFA)	
	31/12/02	31/12/01
4 – GAINS DE CHANGE	12 303	1 498
- Gains de change en DTS	106	220
- Gains de Réévaluation	2 949	1 156
- Gain de change en autres devises	9 248	122
5 – PERTES DE CHANGE	33 174	26 574
- Pertes de change FMI	15 974	18 819
- Pertes de change autres correspondants	4 571	103
- Pertes de réévaluation autres correspondants	12 629	7 652
6 – RESULTAT DE CHANGE (4 – 5)	(20 871)	(25 076)

NOTE N°24 : RESULTAT DES COMMISSIONS

	31/12/02	31/12/01
7 – COMMISSIONS PERCUES	0	0
8 – COMMISSIONS VERSEES	2 472	4 260
- FMI	2 436	4 229
- Autres correspondants	36	31
RESULTAT DES COMMISSIONS (7 – 8)	(2 472)	(4 260)

NOTE 25 : RESULTAT NET

	31/12/02	31/12/01
Produits net bancaire	104 252	140 605
+ Autres produits ordinaires	12 740	1 338
. Produits divers	12 079	896
. Recettes en atténuation des dépenses	661	442
- Autres charges ordinaires	0	8
- Entretien de la circulation	19 732	14 031
- Frais généraux	60 864	55 479
= Résultat brut d'exploitation	36 396	72 425
- Dotations nettes	22 582	32 875
. Dotations aux amortissements	14 726	12 818
. Dotations aux provisions	8 570	25 721
. Reprises sur provisions	(714)	(5 664)
= Résultat d'exploitation (RE)	13 814	39 550
Produits hors exploitation (A)	4 962	7 291
. Profits exercices antérieurs	4 894	7 005
. Profits exceptionnels	68	286
Charges hors exploitation (B)	1 257	11 290
. Dépenses s/exercices antérieurs	1 057	11 085
. Charges exceptionnelles	200	205
Résultat hors exploitation (RHE) = (A) – (B)	3 705	(3 999)
Résultat net = (RE) + (RHE)	17 519	35 551